

# Rapport public Parcoursup session 2025

ESMETT-Ecole supérieure des métiers du tertiaire - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### ESMETT-Ecole supérieure des métiers du tertiaire - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (47872)

| Formation d'affectation   | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|---------------------------|
| ESMETT-Ecole supérieure des métiers du tertiaire - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (47872) | Jury par défaut | Tous les candidats | 30                         | 120                      | 4                         |

## Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation   | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques   | Obtention du diplôme                                 | Obtention du diplôme                                   | Essentiel                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Bulletins de notes et appréciations                  | Bulletins de notes et appréciations                    | Important                       |
| Savoir-être   | appréciations bulletins                              | appréciations bulletins                                | Important                       |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Lettre de motivation                                 | Lettre de motivation                                   | Important                       |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Lettre de motivation, CV                             | Lettre de motivation, CV                               | Important                       |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

- Résultats académiques en dessous de la moyenne attendue. Nous attendons une moyenne générale supérieure ou égale à 11 sur les deux premiers trimestres de Terminale.
- Appréciations négatives quant au comportement de l'élève (élève perturbateur, bavardages incessants, mauvaise conduite, retards et absences injustifiées...)
- Incohérence du projet professionnel avec la formation. Le projet professionnel étant indissociable de la motivation et du bon déroulement du cursus, nous attendons de nos futurs étudiants d'avoir un projet professionnel clair et travaillé, en lien avec le secteur du commerce.
- Manque de savoir-être et de posture professionnelle (mauvaises appréciations identifiées dans les bulletins scolaires ou mauvaise posture identifiée lors du premier contact par téléphone/entretien).
- Absence de réponse du candidat suite à trois tentatives de contact téléphonique. Nous attendons de nos futurs étudiants une disponibilité et une communication régulière. Ces éléments sont impératifs dans le cadre de la recherche d'un contrat d'apprentissage.

## Critères « parcours en cordée de la réussite »

**Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures**

Nous n'avons pas reçu, sur cette session, de candidatures de lycéens participant à une cordée de la réussite. La prise en compte d'une participation à ce dispositif ne serait pas un critère essentiel de décision mais plutôt un critère complémentaire.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

#### Dans le cadre de l'examen du dossier :

- **Essentiel** : Obtention du diplôme (BAC pour les étudiants en études supérieures BAC de français pour les lycéens)
- **Important** : Résultats académique (moyenne supérieure ou égale à 11, identifié par les bulletins scolaires des deux premiers trimestres de terminale)
- **Important** : Savoir-être et posture (appréciations positives sur les bulletins scolaires quant au comportement, au travail fourni et à l'investissement des élèves. Les absences et retards injustifiés sont également pris en compte)
- **Important** : Cohérence du projet professionnel. Le projet doit être clair, travaillé et expliqué dans la lettre de motivation du candidat
- **Important** : Les engagements citoyens et le bénévolat sont pris en compte dans l'évaluation du dossier.

#### Hors examen du dossier :

- Premier contact téléphonique (échange bref avec le candidat, invitation à un entretien de motivation)
- Entretien de motivation (échange approfondi sur le parcours du candidat, sa situation, son projet, sa motivation + présentation détaillée du cursus)

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons à nos candidats de prendre contact le plus rapidement possible avec l'école dès leur vœu confirmé afin de pouvoir accélérer le processus d'admission, venir visiter l'école lors des journées portes ouvertes et démarrer au plus vite les recherches d'alternance. Nous les invitons également à faire preuve d'une vigilance accrue concernant nos différentes sollicitations (appel téléphonique, mail, sms).

**Signature :**

Benôit DRILLIEN,

Chef d'établissement de l'établissement ESMETT-  
Ecole supérieure des métiers du tertiaire